LES infos MUNICIPALES

n°23 Mars 2006

Dépôt légal
Mars 2006

Publication à périodicité variable *N°ISSN 1293-3074* *Siège Mairie tel 03 83 47 24 32*

Sommaire

2 La vie de la commune

5 Ecoles

6 -Un peu d'histoire
-Du côté des associations

8 Comité des Sages

9 Conseils municipaux

10 Jeunesse

14 Divers

15 Etat civil

16 - Agenda
- Permanences

Et nos enfants dans tout ça ?

A la surprise générale, l'Inspecteur d'Académie a annoncé par courrier début février, son intention de fermer une classe en école élémentaire à la rentrée de septembre 2006… Cette décision, prise sans aucune concertation avec les élus et les délégués de parents d'élèves, va à l'encontre de l'évolution démographique de Chavigny.

En effet, chacun de nous sait que les nouvelles constructions de la ZAC Haldat-Tram ou de la rue de Neuves-Maisons entraîneront la venue de 65 nouvelles familles sur notre commune dans les 18 prochains mois !

Ces arguments ont bien été portés à la connaissance de l'Inspecteur d'académie par courrier, puis une décision unanime du Conseil Municipal en date du 27 février 2006 a désapprouvé cette intention de fermeture de classe.

L'Inspecteur d'académie est resté sourd à ces arguments et s'en tient à un simple discours comptable : s'il y a moins de 80 élèves à l'école élémentaire de Chavigny à la prochaine rentrée, une classe sera fermée, et peu importe si tout au long de l'année de nouveaux élèves viennent grossir les rangs de nos écoles… Et tant pis si la commune continue ses investissements lourds destinés aux écoles (nouveaux sanitaires, nouvelle classe, cantine…)…

Cette décision risque fort d'entraîner le fonctionnement de classes en cours double ou triple avec plus de 30 élèves par classe !

De plus, la fragile stabilité des enseignants, acquise après des années de changements réguliers, risque bien de voler en éclats…

Devant cette décision jugée injuste par tous, les délégués de parents d'élèves, les représentants de l'Association Accueil Périscolaire et les élus ont réagi en demandant une entrevue à l'Inspecteur d'Académie et en organisant une première réunion d'information et de concertation le mardi 14 mars, salle du pressoir, afin de définir des actions permettant de se faire (enfin) entendre ! Une pétition circule d'ailleurs depuis plusieurs jours sur l'ensemble du village…

Des réunions régulières se tiendront pour faire le point et enchaîner les actions nécessaires à l'abandon de cette décision qui pénaliserait injustement l'ensemble des élèves des classes élémentaires. La mobilisation de tous les chavinéens permettra de conserver nos quatre classes à la prochaine rentrée !

A l'heure où notre gouvernement fait voter une loi sur l'égalité des chances (vous savez, le fameux CPE), ce dernier ferait bien mieux de se concentrer sur l'égalité des chances à l'école, en mettant les moyens humains en enseignants nécessaires au bien être de nos enfants.

Nos enfants ne sont pas des statistiques que l'on manipule au gré des exigences comptables de l'Etat. Ils méritent mieux que cela… ne les oublions pas !

Hervé Tillard, adjoint aux finances et aux écoles *Guy George, maire*

La vie de la commune

Premiers secours

Deux stages de formation aux " premiers secours " de 2 jours, le premier à la Communauté de Communes Moselle et Madon et le second à la Mairie de Chavigny, ont permis à 28 personnes volontaires : les membres du personnel des communes de Chavigny , Viterne, de la C.C.M.M., des Associations Périscolaires de Chavigny (A.A.P.) et Maron (Bélier Meulson), ainsi qu'à plusieurs Aides Maternelles de Chavigny, d'acquérir les connaissances nécessaires pour protéger la vie de personnes accidentées.
A l'issue de la formation, les participants devaient être capables d'exécuter correctement les gestes destinés à protéger la victime et les témoins, alerter les secours d'urgence adaptés, agir si l'accidenté s'étouffe ou saigne et empêcher l'aggravation de l'état de la victime, en attendant l'arrivée des secours. Il s'agit notamment de bien installer l'accidenté en position d'attente et de réaliser, s'il le faut, quelques gestes indispensables pour assurer sa survie. Il ne faut, en effet, pas paniquer devant un blessé, ni effectuer de gestes contraires, suivant qu'il soit conscient ou non, qu'il respire ou non…

Tous les participants ont reçu une attestation de leur capacité ; ce n'est pas un diplôme mais un justificatif montrant qu'ils ont bien participé à tous les exercices pratiques. Ces stages, animés par Monsieur Daniel Bordot, président et moniteur à l'Association des Secouristes de France-Télécom, se sont passés dans la bonne humeur et ont été très enrichissants pour tous.

Si d'autres personnes sont intéressées, merci de vous faire connaître auprès du secrétariat de la mairie afin que l'on puisse mettre en place une nouvelle session.

Fête des mineurs

La Sainte-Barbe était à l' honneur dimanche 18 décembre. À l'église d'abord, où Roger-Paul L'Huiller, du comité Sainte Barbe, invita les mineurs et leurs amis, à avoir une profonde pensée envers leurs camarades malades et tous ceux qui sont disparus aujourd'hui; décès trop souvent dûs à la maladie du mineur. Il rappela les conditions de travail des hommes du fond, la solidarité qui les unissait et les grands moments de l'histoire ouvrière du siècle passé. À l'issue de la cérémonie religieuse l'assistance était conviée à un vin d'honneur servi par la municipalité.

Une nouvelle table à Chavigny,

Depuis novembre 2005, un nouveau restaurant a ouvert ses portes sur notre commune. C'est sur le plateau de Brabois que Daniel Zelasko, bien connu des habitants de notre secteur, propose sa cuisine de terroir.

"Chez Daniel et Séverine", les Zelasko père et fille vous feront découvrir les viandes, salaisons et terrines maison, ainsi que des plats régionaux.

Le restaurant est ouvert tous les jours à midi (dimanche compris) ainsi que les jeudi, vendredi et samedi soir…

Bon appétit !

Bougez avec le T'MM

Après une phase de lancement et de test de 5 mois, le service de transport public en Moselle et Madon T'MM nouvelle formule est arrivé :

- Nouveaux quartiers desservis
- Nouveaux horaires
- Nouvelles correspondances avec les lignes suburbaines (ex 14) et le train
- Nouveau dispositif pour les personnes à mobilité réduite et les plus de 65 ans…

Au cours de cette période de lancement, l'ensemble des remarques et suggestions des habitants ont été analysées et prises en compte pour assurer un service de transport encore plus proche des besoins de chacun.
La Commission Transport de la CCMM, le Conseil d'exploitation de la régie de transport et les techniciens de la CCMM ont ainsi pu " mettre en musique " les différentes demandes et proposer de nouveaux services.

Ainsi, pour Chavigny, le terminus de la ligne 502 (Chavigny-Neuves-Maisons-Viterne) se fera désormais à l'angle des rues des Castors, du Tram et de l'allée Saint-Blaise, permettant ainsi de desservir la partie haute de la commune (Castors, Beauséjour…). Ce sont désormais 9 allers/retour quotidiens qui sont en service sur cette ligne 502, du lundi au samedi.

Un nouveau service voit le jour, c'est le T'MM +… Il permet aux personnes à mobilité réduite (temporaire ou permanente) et aux personnes de plus de 65 ans de pouvoir être prises en charge à leur domicile pour être véhiculées, dans un bus adapté, à l'endroit de leur choix, sur le territoire de Moselle et Madon. Le coût de ce nouveau service est de 2,50 € et fonctionne tous les jours sauf le dimanche.

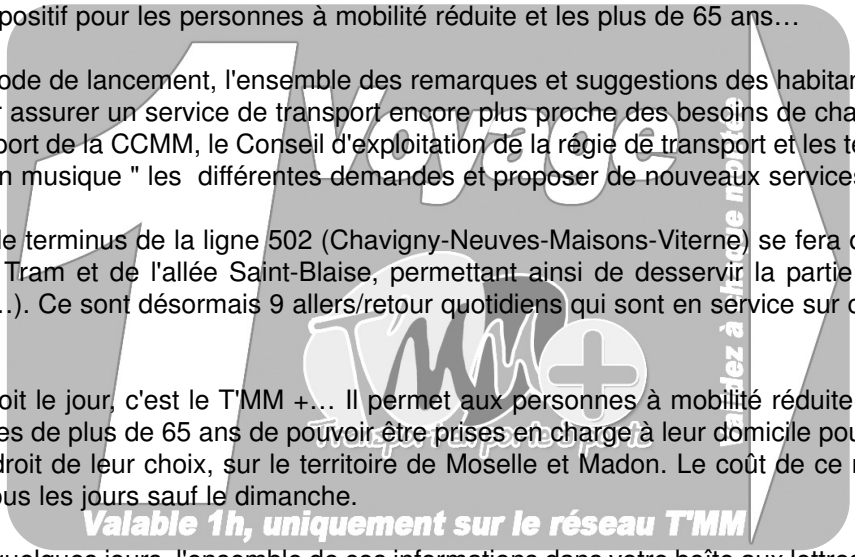

Vous avez reçu, il y a quelques jours, l'ensemble de ces informations dans votre boîte aux lettres. Dans le cas contraire, fiches techniques et horaires sont à votre disposition en mairie ou chez l'épicier, place de Châtel. Les tickets de transport sont en vente chez l'épicier ou directement dans le bus.

Vous pouvez également contacter Marie Brichet à la CCMM au 03.83.25.75.48. ou Hervé Tillard, vice-président de la CCMM en charge des transports, en mairie de Chavigny, qui restent à votre écoute et sont disponibles pour répondre à toutes vos questions concernant le réseau T'MM.

Accueil des nouveaux habitants

L'accueil des nouveaux chavinéens et chavinéennes s'est déroulé lors de la traditionnelle cérémonie des vœux du maire et du conseil municipal, le 21 janvier 2006.

C'est devant une vingtaine de personnes et en présence des différents adjoints, de membres du conseil que le maire, M. George, présenta ses vœux, en évoquant les différents dossiers en cours. Il fit un rapide bilan des actions entreprises depuis 2001 (année de l'élection du nouveau conseil municipal) en soulignant le fil conducteur de ces actions : le vivre ensemble.
Le vivre ensemble, c'est, entre autres, d' avoir embauché un animateur communal pour la jeunesse; c'est d'apporter un soutien aux associations de Chavigny; c'est de construire une salle socioculturelle et éducative pour l'ensemble des chavinéens et qui sera achevée fin 2007.

Ensuite, le maire donna la parole à Jean-Paul Vinchelin, vice-président du Conseil Général, Annie Villa, Conseillère Régionale et à Claude Grivel, président de la Communauté de Communes Moselle et Madon, puis le maire invita les présidents ou représentants des associations de Chavigny à présenter leurs activités.

Pour finir, l'assemblée fut conviée à partager la galette des rois.

Assemblée Communale

Le 10 février 2006, s'est tenue la 5ème assemblée communale organisée par la municipalité à la salle du Pressoir. l'assistance a suivi les exposés du maire et des différents adjoints à l'aide d'un diaporama.
Chacun présenta les actions de l'année 2005 ainsi que les projets futurs pour l'année 2006 en rappelant les objectifs fixés lors de l'élection en 2001.

Mario Villa, adjoint au **cadre de vie** a présenté le personnel communal nouvellement embauché qui travaillera dans l'atelier technique (inauguré le 26 novembre 2005). Il a aussi exposé les travaux dans la forêt communale suite à la tempête de 1999 (subventionnés par l'état).

Guy George, **maire,** indiqua à l'assemblée que le projet du Plan Local d'Urbanisme (PLU) était examiné par les partenaires associés (services de l'état, CCMM, communes voisines…) et qu'après, débutera l'enquête publique auprès de la population.
Il présenta le projet d'aménagement du plateau de Brabois : une zone économique HQE (Haute Qualité Environnementale), le maintien de la zone des Clairs Chênes et son développement, et une zone verte protégée.

Hervé Tillard, adjoint aux **finances,** signala le bon état des finances de la commune, en indiquant que Chavigny était une commune en dessous des moyennes des strates de communes identiques, notamment en ce qui concerne la DGF(dotation globale de fonctionnement) par habitants.

Stéphane Ouillon, adjoint aux **travaux**, lista les travaux engagés en 2005 : la place de Châtel, l'atelier technique, le premier bloc sanitaire au groupe scolaire.
Puis il développa le programme des travaux 2006 : le deuxième bloc sanitaire aux écoles, la réalisation de trottoirs rue des Castors après le changement de la conduite de distribution de l'eau par la CCMM, la collecte des eaux usées le long du Mazot, rue des Prés ainsi qu'une étude pour la mise en conformité de la rue des Prés.

François Nedey, adjoint à la **démocratie participative,** a présenté le projet de la construction d'une salle socioculturelle et éducative. Il indiqua que les associations chavinéennes ont été largement associées à l'élaboration de ce dossier. Cet équipement d'une surface de 564 m² et d'un budget de 977 480 euros HT (subventions et emprunt) accueillera la cantine scolaire, une salle de psychomotricité, des salles d'activités entre autres. Cette salle devra être achevée fin 2007.

Christian Leheux, adjoint à la **vie sociale et à la solidarité,** a rendu compte des différentes actions en faveur de la jeunesse menées en 2005, par Mathieu Friren, animateur communal, en lien avec les associations. Pour les actions en 2006, il présenta le renouvellement du contrat temps libre signé avec la CAF, la recherche de financement pour pérenniser le poste d'animateur communale, l'animation en direction des adolescents (avec Messein et Richardménil), le festival des 3 singes (la commune y est engagée).

Jean-Claude Bresson, expliqua la tâche dont il est chargé à savoir la mise en place d'un conseil municipal d'enfants et d'un conseil des sages.

René Denille, conseiller délégué à l'**action sociale et aux personnes âgées**, précisa les actions qu'il a menées : information pendant l'été sur les risques liés à la chaleur et visites aux personnes qui en faisaient la demande, enquêtes sur les besoins des personnes âgées et distribution d'une plaquette d'information sur les services présents dans les différentes communes de la CCMM (en partenariat avec la CCMM).

Les questions des chavinéens portèrent sur la circulation, le devenir du plateau, le transport intercommunal, le PLU…
Le maire invita l'assemblée au pot de l'amitié.

Hiver

Enfin un hiver qui mérite son nom! Enfants et grands enfants ont su en profiter au maximum. De la neige, toujours de la neige et encore de la neige!! C'est avec beaucoup d'audace qu'ils se sont élancés sur les pistes improvisées de nos côteaux.

Les reines et rois de la glisse...

Bois de chauffage

Samedi 21 janvier à 9h00, s'est tenue une réunion en mairie pour partager les 90 stères à façonner dans la parcelle n° 1 de la forêt communale. Visiblement, les personnes intéressées étaient bien trop nombreuses d'autant que l'estimation était ramenée à 70 stères. Une dizaine d'entre elles se sont désistées, étant entendu qu'elles seront prioritaires l'année prochaine. Après le tirage au sort pour l'attribution des différentes lignes, M. Dubois, garde forestier invita les affouagistes à se rendre sur le terrain où les dernières explications furent données.

Ecoles

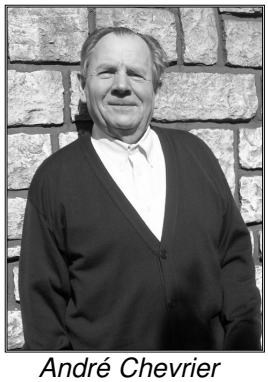

André Chevrier

***L**es Délégués Départementaux de l' Éducation Nationale.*

Voilà plus d'un siècle que l' École Laique Obligatoire a été créée et ses fondateurs avaient institué à l'époque, aux côtés de l' école primaire, dans chaque canton, un corps de fonctionnaires volontaires et bénévoles, les Délégués Cantonaux, chargés de tisser autour de l' école une toile protectrice et de former un réseau de défense et de promotion de cette école publique.

Ces Délégués Cantonaux sont devenus aujourd'hui des **Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale (DDEN)** et leurs domaines d' intervention ont évolués en 100 ans, en fonction des modifications de l'école elle-même et de son environnement : état des locaux, sécurité, transport scolaire, restauration, plus généralement tout ce qui contribue à la qualité de la vie scolaire.
Siégeant dans les Conseils d' École, le Délégué a un rôle de médiateur entre les différents acteurs de la vie scolaire : Enseignants, Élèves, Parents, Municipalité, Administration de l' Éducation Nationale.

En 2006 le DDEN est et reste :
- -un ami de l'école publique
- -nommé officiellement par l' Inspecteur d' Académie pour une période de 4 ans, renouvelable
- -conformément à la loi, il veille sur les écoles qui lui sont confiées

Ses fonctions sont entièrement bénévoles et sa fonction ne doit pas être considérée comme simplement honorifique.

La Municipalité de Chavigny a toujours réservé un bon accueil aux DDEN.

André Chevrier

DDEN à contacter :
André Chevrier
6,rue du Haldat
54230 Chavigny
Tél : 03 83 26 44 97.

Un peu d'histoire

Entre l'autoroute et la forestière, un arrêt de bus de la ligne **511-12-14** a une dénomination bien singulière : "*Moulin à vent*". Autrefois le plateau de brabois était appelé "pleine de Chassey". Au lieu-dit "Clair Chêne" ou "Fontaine Charlemagne", une source jaillissait naguère. Cette eau canalisée jusqu'au bord de la route alimentait une fontaine et la ferme de Monsieur de Brabois. Vers les années 1900, la Société Minière du Nord-Est, en exploitant le sous-sol, avait coupé et détourné cette source, causant de ce fait un grave préjudice au sieur de Brabois, le privant entièrement d'un élément indispensable à l'exploitation de son domaine. De plus, ce point d'eau était signalé sur les cartes d'État-Major pour éventuellement abreuver les attelages de l'armée. À L'époque, un procès à grand retentissement fut intenté à la Société Minière par les intéressés (Brabois et les services de l'Armée). La compagnie concessionnaire fut condamnée à restituer l'eau aux deux plaignants. Un puits de forage fut foncé à 25 m de profondeur, formant une galerie réservoir de 9,10m de longueur, 1,25m de largeur et 2,20m de hauteur; et un moulin à vent fut érigé. Ce système de pompage par éolienne a été doublé d'un manège à cheval (lorsque le vent faisait défaut); par la suite, un moteur électrique a été utilisé. Au début, l'arrivée d'eau était à peu près constante avec une hauteur de 9m dans la section maçonnée du puits (1,25m x 1,25m), ce qui donnait une réserve d'environ 35mètres cube. Mais l'étendue de l'exploitation minière a fait peu à peu chuter l'arrivée d'eau de 9 à 1 mètre-cube/heure en 1967 selon les saisons Aujourd'hui, le site est toujours alimenté par cette réserve qui s'est stabilisée à un niveau confortable. L'actuelle ferme de Brabois. est la première servie puisque les installations sont dans son enceinte. Le moulin n'a plus d'ailes (le vent les lui a arrachées il y a bien longtemps), les abreuvoirs ont disparu mais l' arrêt de bus " Moulin à vent " n'aura plus de secret pour vous.

PS : si vous possédez un document (photo, dessin) du moulin avec ses ailes, ainsi que tout document intéressant la commune, n'hésitez pas à nous les prêter en les déposant au secrétariat ou à nous téléphoner si vous ne pouvez vous déplacer.Merci.

Du côté des associations

Association Accueil Périscolaire

Premier marché de Noël de l' AAP

Le samedi 17 décembre à 11h00, grand-parents, parents d'élève et amis sont venus s'approvisionner au marché de Noël qui s'est tenu sous le préau de l'école. Les objets décoratifs traditionnels tels que photophores, boules, bougies... cartes de voeux et menus ont été confectionnés par les enfants de notre Association et de l'école élémentaire.

Avec le vin chaud pour les grands, les jus de fruit pour les moins grands, les marrons chauds et les gâteaux pour tous, la convivialité était au rendez-vous. Sans oublier la visite d'un Père Noël attendrissant qui a laissé plus d'un enfant rêveur... Les bénéfices de cette manifestation ont été versés à l'école pour contribuer au financement des classes de découverte.

Foyer Rural

Sortie raquettes

Dimanche 19 février, le club des randonneurs proposait une journée au grand air dans les Vosges. Le circuit commençait au col de la Schlucht (1138 m) en direction du Hohneck (1368 m). La longue colonne était guidée par Jean-Louis Mascré qui avait tout prévu... même le temps, superbe, et l'enneigement, exceptionnel. Une fois arrivés au sommet, nous découvrions un panorama à 360° de toute beauté. Vers 13h00, nous atteignions le refuge des 3 fours du Club Alpin Français où nous attendait un copieux repas. Après cette pause réparatrice, la reprise du circuit s'effectuait en direction de la Schlucht par le chemin du Tram (pour ne pas se dépayser) avec toujours autant d'enthousiasme. Un petit détour supplémentaire pour les plus accros en direction du Tanet et la boucle était bouclée.

À 17h00 tout le monde était dans le bus, direction Chavigny cette fois. Un périple sans difficulté particulière qui a ravi tous les participants...rejoignez-nous l'an prochain pour de nouvelles aventures.

Comité des Fêtes

Pour commencer la saison dans la bonne humeur, le Comité des fêtes organise un spectacle au Pressoir, dimanche 2 avril à 16h.
Une conteuse de Fraimbois, Michèle Martin, viendra nous parler à sa façon de la Lorraine.
Un apéritif sera ensuite offert par le comité.

Tarif unique 3€ réservations au 03 83 47 47 02
Venez nombreux!

Nous continuerons notre programme d' animations avec :
-dimanche 21 mai de 8H00 à 18H00 : le Vide-Greniers,
-samedi 17 juin : la Fête de la Musique et de la St Jean,
-jeudi 13 juillet : la Fête nationale.

Des rendez-vous à ne pas manquer !

Vers un Comité des Sages

Une réunion publique en début de mandat avait montré l'intérêt porté par de nombreux ancien(ne)s à la vie de la cité, ce qui rejoignait l'ébauche d'un projet de Comité des Sages.
Certaines idées évoquées alors ont fait leur chemin depuis, mais de l'idée à la réalisation le chemin est souvent long.

Aujourd'hui, après prises de contacts avec des comités des sages de quelques communes (Saint Nicolas de Port, Sarreguemines, Neufchâteau, Chaumont, des communes de Loire Atlantique), une procédure de mise en œuvre, concertée avec des Chavinéen(ne)s peut démarrer.

Il s'agit de regrouper des personnes de plus de 60 ans volontaires, d'exprimer et dans la mesure du possible de concrétiser leur intérêt pour les affaires publiques dans tous les domaines :

-environnement (propreté, lutte contre le bruit),
-vivre ensemble (animations, convivialité, rencontres entre générations autour d'un loisir),
-culture (photographier Chavigny, histoire du village, de ses habitant(e)s,
-réflexion sur un équipement permettant aux plus ancien(ne)s de rester sur Chavigny près de leur famille.
-thèmes d'actualité et plus généralement tout sujet dont le comité souhaitera se saisir dans un esprit de réflexion, proposition, émission d'avis, prise d'initiatives, peut-être même participation à montage de projets.

Une des premières activités de ce comité serait de rédiger son règlement intérieur, gage de son indépendance dans un esprit de responsabilité.

La commune est prête de son côté, à mettre une salle de réunion à disposition pour les réunions régulières, à consacrer un espace aux travaux de ce comité dans le bulletin municipal, à assurer la diffusion des invitations et comptes-rendus des réunions et à allouer un budget de fonctionnement.

Les projets plus ambitieux et nécessitant un financement plus conséquent, par exemple d'investissement, suivront quant à eux le cheminement de tout projet municipal (commissions, bureau, budget, vote du conseil).

Vous avez plus de 60 ans ? Vous habitez Chavigny ? Saisissez l'occasion de faire profiter le village de votre expérience d'ancien(ne), en remplissant le coupon de candidature ci-joint, à remettre au secrétariat de la mairie, à déposer dans la boîte aux lettres ou à envoyer par la voie postale.

Attention, le coupon-réponse ci-dessous est à retourner en mairie avant le 01 mai 2006. Après cette date, les candidatures ne pourront être prises en compte pour la constitution de ce comité des sages

Coupon réponse à retourner en mairie :

Constitution d'un "Comité des Sages" à Chavigny

Je, sousigné : _____

déclare demander à participer au futur "Comité des Sages"

Signature :

Conseils municipaux

Quelques délibérations des séances du 13 décembre 2005, des 27 janvier, 27 février et 03 mars 2006.

Instauration de la P.N.R.A.S. "participation pour non réalisation d'aires de stationnement" :
sur tout le territoire de la commune pour un montant forfaitaire de : 13.710,94 € par emplacement. Ce produit doit être affecté à la réalisation de parcs publics de stationnement, dans un délai de 5 ans à compter du paiement de la PNRAS ; sinon elle doit être restituée, sur sa demande, à l' intéressé; (12 voix " Pour " et 1 " Abstention ").

Révision du Plan Local d'Urbanisme :
Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal les conditions dans lesquelles le projet de révision de P.O.S., valant transformation en P.L.U., a été élaboré, à quelle étape de la procédure il se situe et présente le projet de P.L.U..
Le bilan de la concertation fait apparaître que :

- Un registre de concertation a été déposé en mairie dès la prescription de la révision du P.O.S. jusqu'à l'arrêt du projet. De nombreuses remarques y ont été consignées.
- Une réunion publique de présentation des enjeux et du contenu du projet de P.L.U. s'est tenue à la salle du Pressoir le vendredi 8 avril 2005 au soir, en la présence d'une soixantaine de personnes.
- Après cette date, l'ensemble des pièces du projet de P.L.U. a été exposé en mairie et le diaporama de la réunion publique mis à disposition du public.

Globalement, le projet a reçu un accueil favorable de la population, notamment en ce qui concerne le projet du plateau et les programmes d'équipements en centre ville.

Dans le cadre de la concertation, plusieurs requêtes ont été adressées en mairie. Il a été donné une suite favorable à un tiers d'entre elles. (unanimité)

Motion " BOLKESTEIN " (unanimité):
"La commune de Chavigny exige : le retrait définitif du projet de directive relatif aux services dans le marché intérieur, autrement nommée directive Bolkestein, que soit confortée et protégée la notion de service public comme pièce d'un projet social moderne et apte à garantir à tous les droits humains incompressibles en France et en Europe, que soit ouvert un véritable débat sur la notion de service public au sein des instances parlementaires européennes et nationales."

Construction d'une salle socio-éducative et culturelle :
demande de subvention au titre de la DGE 2006 (Dotation Globale d' Equipement): 99.821,00 €, plus une autre au titre de la Réserve Parlementaire; acquisition de terrains : les propriétaires des parcelles AC-657-663-662 et B-1-30 ont donné leur (s) accord (s) pour les céder à la Commune, au prix de 5,00 € le m², (en sus, une soulte de 540 € sera versée au propriétaire de la parcelle AC-662); acceptation du programme : le programme portant sur une surface de 564 m², pour un budget prévisionnel de l'opération de 953.828,00 € (HT), hors révision, soit 977.481,23 € (HT) révision comprise, dont 733.200,00 € (HT) de travaux de construction; demande à la DDE de poursuivre sa mission en phase technique " conception " : lancement des consultations pour la maîtrise d'oeuvre, le contrôle technique et la sécurité protection de la santé des travailleurs. La Société GEOTEC-Nancy pour les études de sols, d'un montant de 1.475,00 € (ht) et la Société NEW-ENERGIE CONCEPT à Épinal pour la pré-étude de faisabilité " ENR ", d'un montant de 4.250,00€ 'ht) ont été retenues. (unanimité)

Contrat Temps Libres :
second contrat à intervenir avec la CAF-54 : il est rappelé les objectifs du Contrat Temps Libres passé avec la Caisse d'Allocations Familiale de Meurthe et Moselle, notamment le principe d'un développement prioritaire des actions en faveur des Temps Libres des 6-16 ans. Les objectifs pour Chavigny ont été largement atteints voire dépassés. Les orientations d'action sociale arrêtées par la Conseil d'Administration de la C.N.A.F. prévoient donc la poursuite du développement des Contrats Temps Libres et une adaptation par l'extension aux 17-18 ans. Pour cela, un projet de second Contrat Temps Libres a été rédigé par la CAF-54, pour une période de 3 ans. (unanimité)

Tarification de l'année 2006: maintien des tarifs de 2005. Cimetière communal : 150,00€ la concession de 30 ans, 300,00€ la concession de 50 ans et 225,00€ la case au columbarium pour 10 ans. Locations verbales des terrains communaux : 10,00€/an pour une partie de la parcelle AD-798 et 12,00€/an pour la parcelle AC-673. (unanimité)

Carte scolaire 1er degré 2006 :
Le conseil exprime à l'unanimité sa complète opposition aux mesures envisagées à la rentrée scolaire 2006-2007: projet de retrait d'un poste à l'école élémentaire (voir éditorial).

Participation financière communale au bénéfice des familles de la commune pour les différents C.L.S.H. : 2 € par enfant et par jour. (unanimité)

Classe découverte à l'école élémentaire :

le projet de classe découverte " thème scientifique " pour tous les cours de l'école élémentaire a lieu du 09 au 12 mai 2006, pour un coût total : 27.376,00 €.

La Commune prend en charge 50 % du coût, revenant aux familles d'une part et à la coopérative scolaire, d'autre part. Il est proposé une participation des familles selon un barème comprenant 10 tranches et dont le calcul du quotient familial sera le suivant :

$$\frac{\text{Revenu Fiscal de référence (2004)}}{\text{Nombre de personnes au foyer}}$$

Les tranches s'échelonnent de 2.287 € à 9147 €, avec une participation par enfant allant de 60 € à 170 €. Toute famille qui ne produira pas les pièces demandées pour le calcul du quotient familial, (livret de famille, avis d'imposition) sera tenue de participer au tarif le plus élevé. Pour les familles aux revenus les plus faibles, le Centre Communal d'Action Sociale pourra apporter une aide.

Contrat de maintenance des équipements des cloches de l'église:

La proposition des Établissements Chrétien, pour un coût annuel de 150,00 € (ht) a été retenue. (unanimité)

Jeunesse

Les anim'actions de février :

Ce sont une vingtaine d'enfants de 3 à 12 ans qui auront participé au Centre de Loisirs de février organisé par le Foyer Rural. Un petit plus pour le début de cette année : la restauration le midi est maintenant possible. En effet, les repas pris à la cafétaria ont permis à certains de bénéficier de journées complètes.

Les anim'actions de février avaient pour thème "5 régions de France". Cependant une aventure extraordinaire a débuté... Dès le premier jour, un extraterrestre nommé Pliskcha a rendu visite aux enfants. Il a expliqué qu'il était en mission, venu pour résoudre des problèmes qu'il rencontre sur Gnyvicha, sa planète d'origine. Il a donc suivi l'épopée des enfants à travers différentes régions de France, dans l'espoir de récolter des indices qui lui permettront de préserver les ressources naturelles et de trouver comment cohabiter, sur sa planète surpeuplée... Les enfants ont donc voyagé : le lundi en Bretagne, le jour d'après en Charente Maritime, puis la région Île de France, l'île de la Réunion et pour finir, la région Rhône-Alpes, plus précisément la Haute-Savoie.

Les activités variées ont permis aux enfants de découvrir quelques spécificités de ces régions, tout en s'amusant. Notre cher Pliskcha a réussi à la fin de la semaine à récolter quelques objets lui permettant de réaliser un filtre à eau. Il a laissé un message télévisé aux enfants le dernier jour annonçant qu'il repartait sur sa planète, conscient qu'il était indispensable de préserver l'eau, une ressource vitale.

Il reviendra cependant pour une autre mission en avril. Il souhaite repartir avec les enfants pour des expéditions un peu plus lointaines....

L'équipe reste la même depuis maintenant quelques sessions : Nicole, directrice-adjointe, Aurélia, Mélanie, Fabien et Gwendoline et Julien, animateurs/trices et aide animateur. L'animateur communal est mis à disposition en tant que directeur du Centre de Loisirs. Le personnel technique a également été sollicité.

Le Foyer Rural vous propose son calendrier pour ses anim'actions à venir !

Pour des raisons d'organisation, il est important de vous positionner très vite sur les semaines qui peuvent intéresser vos enfants.
Toujours 3 sections : 3 - 6 ans., les 6 - 8 ans et les 9 - 12 ans.

Tarifs 2006 à la semaine : pour les enfants de Chavigny : avec l'aide de la CAF : 21euros sans aide de la CAF : 43 euros
pour les autres enfants : avec l' aide de la CAF : 32 euros sans aide de la CAF : 54 euros

Les inscriptions pour le centre de loisirs de printemps sont désormais ouvertes. Coupon-réponse ci-après à retourner en mairie au plus tôt. Une possibilité vous est offerte d'inscrire votre enfant en journée complète, (6 euros / repas / jour en plus).

Bulletin d'inscription pour le centre de loisirs de printemps,
Je souhaite réserver _____ place (s) pour la semaine du lundi 24 avril au 28 avril 2006.
Je souhaite que mon enfant se restaure au centre le : O lundi
O mardi
(cochez les jours concernés) O mercredi
(vendredi = repas tiré du sac) O jeudi
Nom du responsable : _____ Coordonnées tél : ____ ____ ____ ____ ____
Nom et prénom de l'enfant : Âge : Classe :
-
-

Attention !! Pour le centre de loisirs d'été : 2 semaines sont désormais validées : **du 10 juillet au 13 juillet, du 17 juillet au 21 juillet.**

Pour une meilleure organisation et pour pouvoir faire profiter aux enfants de la meilleure infrastructure possible, nous demandons aux parents de se positionner dès maintenant sur les périodes où les enfants fréquenteraient le centre :
- du 24 juillet au 28 juillet - du 31 juillet au 4 août - du 21 août au 25 août - du 28 août au 1er septembre

Merci de retourner en mairie, le coupon-réponse de pré-inscription ci-dessous **dès maintenant et jusqu'au 1er mai, dernier délai.**
Le mercredi 3 mai, il sera décidé qu'elles seront les 2 autres semaines retenues.

Bulletin de pré-inscription pour le centre de loisirs d'été (juillet- août 2006)

Je souhaite réserver _____ place(s) pour la ou les semaines cochées ci-après :

O du 10 juillet au 13 juillet O du 17 juillet au 21 juillet O du 24 juillet au 28 juillet
O du 31 juillet au 04 août O du 21 août au 25 août O du 28 août au 01 septembre

Nom du responsable : _____ Coordonnées tél : ____ ____ ____ ____ ____
Nom et prénom de l'enfant : Âge : Classe :
-
-

Contact : Matthieu Friren tél : 03 83 47 34 ou 06 25 08 04 38 (de 9h00 18h00).

Les jeunes face aux trois singes …

Ou comment s'exprimer sur la paix, la tolérance et le respect.

Le festival "les gens d'ici" avec ses nombreux ateliers d'arts plastiques a suscité l'intérêt des jeunes de Chavigny, Messein et Richardménil, qui ont souhaité mettre en place des ateliers de graff. Leurs animateurs ont alors sollicité l'association Regarts, qui les a aidés à élaborer ce projet culturel à destination des jeunes. Le projet rejoignant la politique jeunesse de la communauté de communes a été ouvert à tous les jeunes des 12 communes, sur une coordination conjointe des animateurs, de l'association et de la CCMM. Les domaines artistiques ont été élargis et regroupés sur le thème du respect, de la paix et de la tolérance. Ainsi se prépare le festival des trois singes.

Ces notions de paix, tolérance, d'ouverture à l'autre et de respect, seront abordées au travers du dicton des trois singes (l'aveugle, le sourd, le muet) représentés par trois figurines qui se cachent les yeux, la bouche et les oreilles : " je ne vois rien, je n'entends rien, je ne dis rien ", symbolisant le manque délibéré d'implication. Les ados seront amenés à réfléchir à la signification de ce dicton… fil conducteur du projet.

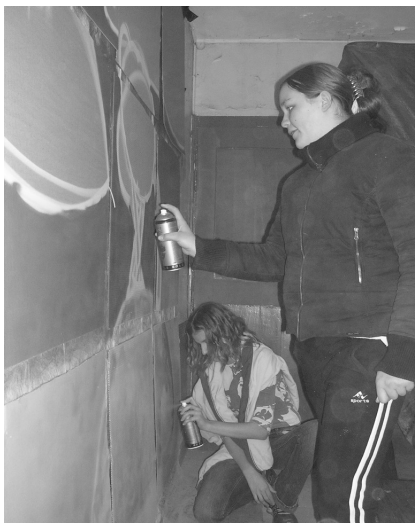

Le projet des trois singes, dont les ados de 13 à 18 ans sont les principaux acteurs, se déroule en deux temps :

-De février à mai, des ateliers (vidéo, art numérique, théâtre, graff, écriture…) sont organisés dans les communes de Neuves-Maisons, Chaligny, Chavigny, Messein, Richardménil et Maizières, et ouverts à tous les ados du territoire (ainsi, en février, 9 Jeunes ont investi l'atelier " graff " installé dans l'ancien presbytère). Les ateliers, encadrés par des artistes donneront lieu à des échanges sur les thèmes évoqués plus haut, sources d'inspiration pour la création artistique.

-Les ados présenteront ensuite leurs créations au public dans le cadre d'un festival qui se déroulera au centre culturel Jean L'Hôte de Neuves-Maisons les 6, 7, 8 juillet prochains.

Les expositions et projections vidéo seront alors complétées d'une programmation musicale et théâtrale où là encore, les ados auront leur mot à dire ! Ils sont en effet, d'ores et déjà sollicités sur le montage du festival et pourront ainsi apprécier l'envers du décor. Des ateliers de scénographie, régie son et lumière seront aussi proposés.

Au-delà du fait de proposer nombre d'animations aux ados, ce festival sera une nouvelle fois l'occasion de travailler la collaboration des différents acteurs du territoire : les établissements scolaires, les communes, les animateurs, les bibliothèques en réseau et l'école de musique, les associations, les habitants …

Contact : pour toute information, inscription dans les ateliers, ou pour participer au montage du festival contactez
Matthieu Friren : **03 83 47 81 34 - 06 25 08 04 38 (entre 9h et 18h)**
Regarts : **03 83 47 03 37 - 06 88 76 81 66** - **regarts@cegetel.net**

Le projet bénéficie du soutien du Conseil Régional de Lorraine et du Conseil Général de Meurthe et Moselle, de la CCMM, et des communes de Messein, Richardménil, Chaligny, Chavigny et Neuves-Maisons.

Du côté des 12 - 18 ans …

Des animations le mercredi après-midi

Des animations sont désormais proposées aux 12 - 18 ans le mercredi Après midi. L'animateur communal attend vos suggestions d'activités, de rencontres ou de sorties…
Prenez vite contact et renseignez-vous des actions en cours… Création de meubles pour la salle ados, projet foot/coupe du monde, capoeïra, animation sportive, vidéo,…

Les permanences Ados

Chaque mercredi en fin d'après midi, l'animateur tient une permanence ouverte à tous les jeunes. L'idée est de discuter, mettre en place des animations, se rassembler entre jeune, prendre les informations et s'inscrire éventuellement aux activités.
Cette permanence est ouverte de 16 h 30 à 18 h dans le bâtiment de l'école élémentaire (1er étage).

Pendants les vacances de Printemps

Une action intercommunale est organisée : un paint-ball entre jeunes! Tu souhaites participer à cette activité, prends vite contact avec Matthieu.

Un projet : "chantier local Jeunes"

La salle ados va se construire… Et oui, après plusieurs rencontres entre jeunes, élus, personnel technique, responsable de prévention et animateur, les choses avancent…
Pendant les vacances de printemps, du 2 au 5 Mai, ce sont 2 groupes de 4 Jeunes qui participeront sous forme d'un chantier éducatif à la réalisation de la salle Jeune.
Le projet " Chantier Local Jeune " permettra aux jeunes qui y participent de bénéficier d'une contrepartie collective (financement d'un projet loisir, culturel, sportif ou autre… qui reste à définir).

Ce local se situera près de la place de l'église, dans l'ancien local du service technique, au rez de chaussée de l'école élémentaire.

Les jeunes de plus de 14 ans qui souhaitent participer au Chantier peuvent encore prendre contact avec Matthieu, l'animateur communal, quelques places sont libres.

Contact :
Matthieu Friren - Animateur Chavigny - 03 83 47 81 34 - 06 25 08 04 38 (9 h-18h)
Mail : **matthieu.friren@caramail.com**

COUPON À RETOURNER EN MAIRIE POUR RECEVOIR DIRECTEMENT LES INFOS JEUNES :

Nom : **Prénom :** **Âge :**
Adresse :
Tél : **Mail :**

Ces informations seront utilisées par la commune uniquement pour communiquer les différentes actions en cours et à venir.

Divers

Grippe aviaire

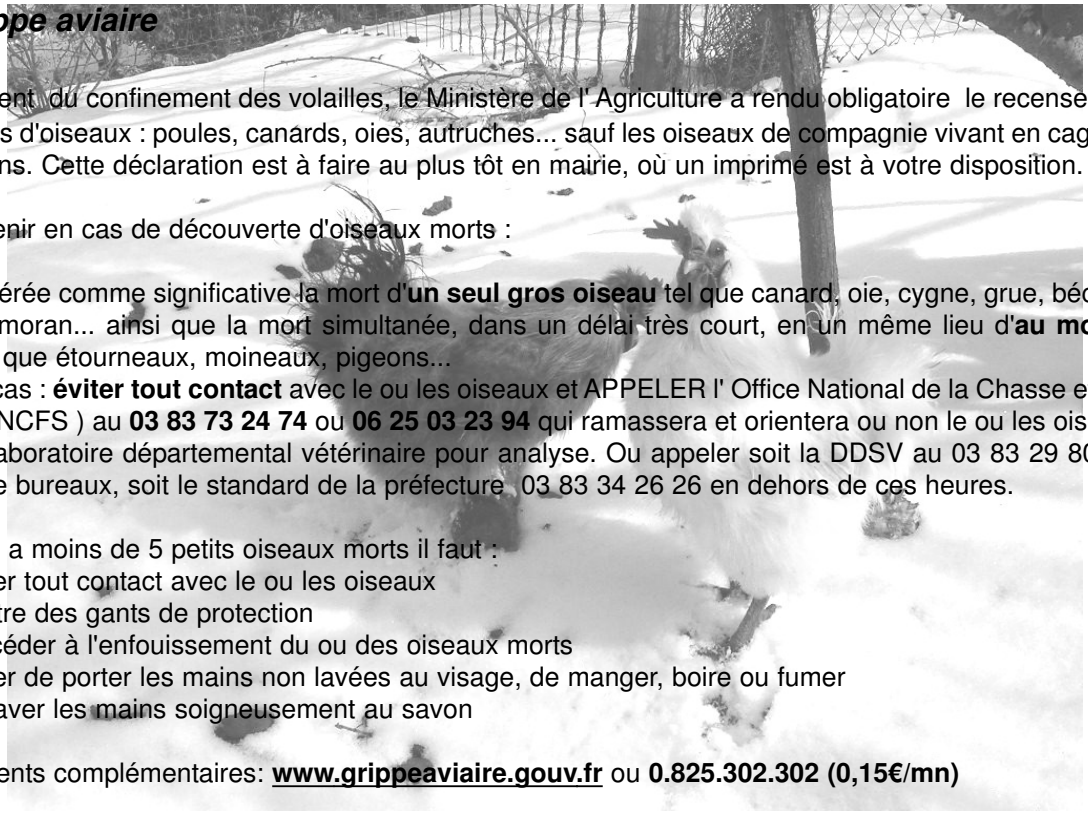

En complément du confinement des volailles, le Ministère de l' Agriculture a rendu obligatoire le recensement de tous les détenteurs d'oiseaux : poules, canards, oies, autruches... sauf les oiseaux de compagnie vivant en cage à l'intérieur des habitations. Cette déclaration est à faire au plus tôt en mairie, où un imprimé est à votre disposition.

Conduite à tenir en cas de découverte d'oiseaux morts :

Est considérée comme significative la mort d'**un seul gros oiseau** tel que canard, oie, cygne, grue, bécasse, héron, mouette, cormoran... ainsi que la mort simultanée, dans un délai très court, en un même lieu d'**au moins 5 petits oiseaux** tels que étourneaux, moineaux, pigeons...

Dans ces cas : **éviter tout contact** avec le ou les oiseaux et APPELER l' Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS) au **03 83 73 24 74** ou **06 25 03 23 94** qui ramassera et orientera ou non le ou les oiseaux concernés vers le laboratoire départemental vétérinaire pour analyse. Ou appeler soit la DDSV au 03 83 29 80 40 pendant les heures de bureaux, soit le standard de la préfecture 03 83 34 26 26 en dehors de ces heures.

Quand il y a moins de 5 petits oiseaux morts il faut :

-éviter tout contact avec le ou les oiseaux
-mettre des gants de protection
-procéder à l'enfouissement du ou des oiseaux morts
-éviter de porter les mains non lavées au visage, de manger, boire ou fumer
-se laver les mains soigneusement au savon

Renseignements complémentaires: **www.grippeaviaire.gouv.fr** ou **0.825.302.302 (0,15€/mn)**

Le salage : un vrai hiver

Cet hiver, nous avons apprécié le stockage du sel dans un silo d'une capacité de 35 tonnes. Le sel sec (inférieur à 1% d'humidité) est livré par camion citerne de 28 tonnes. Le conditionnement du sel en silo présente plusieurs avantages: absence de colmatage du sel, disponibilité immédiate sans manutention en toute sécurité, épandage facilité, économie de consommation et prix d'achat à la tonne moindre.

Un service d' astreinte est actif du 18 novembre au 31 mars : un agent technique à tour de rôle est de service pour le déneigement de 5 h du matin à 22h ; en principe, il n'y a pas d'intervention entre 22h et 5h du matin. 10 km de voiries sont à déneiger selon un plan d'action définissant des priorités : rues en pente, écoles, etc... 45 sorties, soit 450 km de voiries déneigées pour l'hiver 2005-2006 contre 25 l'année précédente.

60 tonnes de sel ont été consommées y compris le remplissage des bacs à sel.

En général, le salage est de bonne qualité et donne satisfaction.

Deux situations exceptionnelles :

- le 27 décembre, la neige est tombée en abondance et le déneigement s'est effectué de 5h du matin à 23h sans interruption sans parvenir à un résultat satisfaisant ; les mêmes difficultés se sont retrouvées à la ville de Nancy et à l'échelon national avec des équipements autrement plus importants.
- comme chaque année il y a une journée verglas; cet hiver, c'était le 18 janvier. Un pré-salage effectué la veille au soir s'est révélé inopérant. Néanmoins, avec quelques difficultés, le tracteur a fait sa tournée et pour 9h toutes les rues étaient praticables. Dans une telle situation, le rôle des bacs à sel est d'assurer le relais : hélas, le jour du verglas, certains bacs étaient vides alors que l'appoint avait été fait la veille.

Remercions le personnel technique pour son assiduité et la qualité du travail effectué dans des conditions climatiques difficiles.

Rappel : la commune déneige les abris bus et les trottoirs qui lui incombent; les riverains se doivent de déneiger leur trottoir.

Balayage des rues

Merci de laisser le champ libre à la balayeuse, dans la rue principale le mardi 4 avril et dans toutes les rues le mardi 2 mai.

Tri sélectif

(renseignements : 03 83 26 01 57)

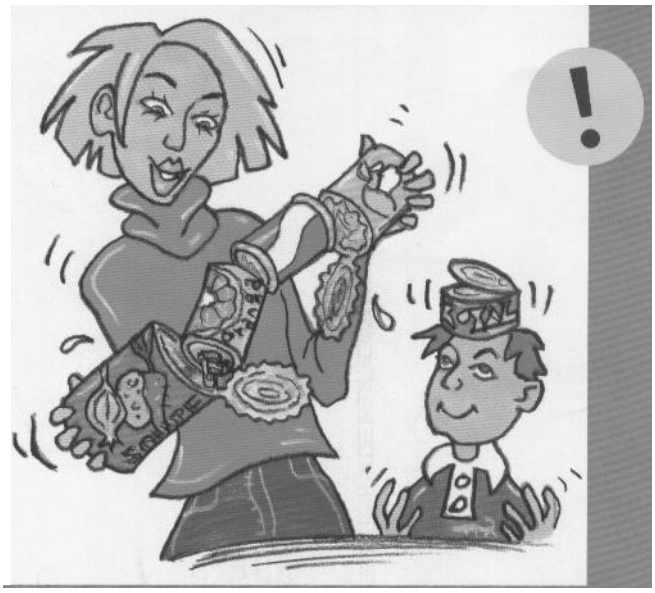

Depuis le début de l'année 2006 nos déchets ménagers ont changé de destination. L'incinération est remplacée par l'enfouissement de tout ce qui n'est pas valorisable. Pour récupérer les métaux, il est rappelé qu' il est indispensable de déposer les canettes et les boîtes de conserves métalliques avec les bouteilles plastiques dans les écobacs jaunes les mercredis au soir.

Collecte des objets encombrants

Le ramassage des monstres s'effectuera mardi 18 avril. Ils doivent être sortis la veille.

Etat civil

Décès

Jacques Watrin le 8 novembre 2005,
Germaine Oury le 4 février 2006.

Nos sincères condoléances aux familles.

Naissance

Jeanne Darsac le 2 janvier 2006.

Bienvenue et félicitations à ses parents!

Agenda

Dimanche 2 avril	Les contes de Fraimbois,	salle du pressoir	à 16h00
Mardi 4 avril	Balayage des rues (axes principaux)		
Dimanche 9 avril	Randonnée,	place de l'église,	de 8h30 à 18h00
Mercredi 12 avril	Musibus,	place de l'église,	de 14 à 16h00
Mardi 18 avril	Ramassage des monstres		
Jeudi 27 avril	P'tits Déj',	ancienne gare de N-M,	de 9 à 11h00
Mardi 2 mai	Balayages de toutes les rues		
Mardi 9 mai	Bibliobus,	place de l'église,	de 16 à 17h30
Mardi 16 mai	Conseil municipal	mairie	à 20h30
Jeudi 18 mai	P'tits Déj',	ancienne gare de N-M,	de 9 à 11h00
Dimanche 21 mai	Randonnée,	place de l'église,	de 8h30 à 12h00
Dimanche 21 mai	Vide-greniers,	place communale,	de 8 à 18h00
Mercredi 31 mai	Musibus,	place de l'église,	de 14 à 16h00
Samedi 17 juin	Fête de la musique et feux de la St-Jean, place communale, à 19h00		
Dimanche 18 juin	Randonnée,	place de l'église,	de 8h30 à 18h00
Mardi 20 juin	Bibliobus,	place de l'église,	de 16 à 17h30
Jeudi 22 juin	P'tits Déj',	ancienne gare de N-M,	de 9 à 11h00
Jeudi 13 juillet	Fête nationale,	place communale,	à 19h00

Permanence des élus

Les vendredis de 16h30 à 17h30, une permanence est assurée en mairie par un adjoint.
En dehors de ces heures, vous pouvez prendre rendez-vous auprès du secrétariat de mairie.

Prochain bulletin

Le prochain bulletin municipal paraîtra en juin . Si vous souhaitez y faire publier des informations, adressez-nous vos articles avant le 31 mai 2006 .